



Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Examen

INTER – INTRA



Objectifs : Réussir le QCM permettant l'obtention de l'AIPR : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.



Public visé

Opérateurs d'engins et Techniciens intervenant sur les chantiers et à proximité des réseaux (enterrés et/ou aériens). Salarié de l'entreprise intervenant en préparation administrative et technique des travaux et encadrants les chantiers de travaux.



Pré-requis

Aucun pré-requis, mais la formation AIPR est très vivement recommandée pour réussir le QCM de cet examen.



Nombre de participants

10 personnes maximum.



Durée

1 heure.



Intervenant(s)

Formateur spécialisé.



Attribution finale

Attestation de compétences ou attestation d'échec.

- ❏ L'examen pour les profils « concepteur » et « encadrant » comprend 40 questions, celui pour le profil « opérateur » comprend 30 questions.
- ❏ La réponse à chaque question détermine un score selon les critères suivants :
 - Réponse bonne : + 2 points
 - Réponse « je ne sais pas » : 0 points
 - Réponse fausse à une question ordinaire : - 1 points
 - Réponse fausse à une question prioritaire : - 5 points
- ❏ Score minimal pour réussir l'examen « concepteur » ou « encadrant » : 48 points (le score maximal possible étant de 80 points)
- ❏ Score minimal pour réussir l'examen « opérateur » : 36 points (le score maximal possible étant de 60 points)
- ❏ Le candidat doit répondre à la totalité des questions de l'examen en une heure.
- ❏ A l'issue de l'examen, TEMIS Formation délivre à chaque candidat ainsi qu'à son employeur une attestation de compétences ou une attestation d'échec.



Méthodes et Moyens Pédagogiques

Présentation théorique de la réglementation avec une mise en application immédiate sous la forme de courts QCM ou de cas pratique. Une maquette ou des photos permettent d'examiner des cas concrets.



Documents Pédagogiques

Un livret de stage est fourni au stagiaire.



Suivi / Évaluation

QCM finale effectué sur une tablette ou un PC en ligne. Le QCM dure 1 heure maximum. Evaluation de la formation par les stagiaires concernant les objectifs et la qualité.

Responsable Pédagogique : Fabrice ROUSSEAU.



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de le préciser à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.